AR Prefecture

047-200068948-20230329-DE_027_2023-BF Regu le 14/04/2023

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 29 MARS 2023

16- Objet: VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2023 - BUDGET ANNEXE ZA 702

N° Ordre: DE-027-2023

Rapporteur : Nicolas Choisnel, vice-président aux finances Nomenclature : 7.1.1 Finances locales-décisions budgétaires-budget primitif

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Nérac, après convocation du 22 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (44) :

Andiran: M. Lionel LABARTHE Barbaste: Mme Valérie TONIN Bruch: M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse: Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac: Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens: M. Serge LARROCHE

Feugarolles: M. Jean-François GARRABOS

Fieux: M. Joël AREVALILLO

Francescas: Mme Paulette LABORDE Lamontioie: M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre: M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIERES

Le Frechou: M. André APPARITIO,

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin: Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT

Moncaut : M. Francis MALISANI Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret: M. Henri de COLOMBEL Montagnac-sur-Auvignon: M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu: M. Alain POLO

Nérac: Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER et

Nicolas LACOMBE

Pompiey: M. Jean-Pierre SUAREZ Poudenas: M. Jean de NADAILLAC Réaup-Lisse: M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon: M. Michel SABATHIER Saint-Vincent-de-Lamontjoie: M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan: M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne: M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne: Mme Laurence BENLLOCH Xaintrailles: Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (5) :

Barbaste: M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN Mézin: M. Jean-Michel MANABERA à M. Alain POLO

AR Prefecture

047-200068948-20230329-DE_027_2023-BF Regu le 14/04/2023

Nérac : M. Hugues DAVID à M. Nicolas LACOMBE, M. Serge ARNAUNE à Mme Mélanie SERRES-SOLANO, et M. Frédéric SANCHEZ à M. Marc GELLY

Membre absent excusé (4):

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID

Nérac : Mme Ana-Paula BES

Thouars-sur-Garonne: M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER

Membre absent non excusé (1): Lavardac: M. Georges BARBARA

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice: 52

Présents: 44

Votants: 49

Absents: 10

- Dont « pour »: 49

- Dont suppléés : 2

- Dont « contre »: 0

- Dont représentés : 5

Dont abstention: 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Instruction M57:

Vu la commission des finances, consultée sur le sujet le 9 mars 2023.

Après consultation des éléments du Budget Primitif 2023, en ce qui concerne le Budget Annexe des zones d'activité – 702, étant précisé que, conformément à la loi 99-1126 du 28 décembre 1999, cette proposition de budget intègre la reprise des résultats de l'exercice précédent et qu'il s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 783 375,00 €	2 783 375,00€
INVESTISSEMENT	1 232 757,00 €	1 474 126,00 €
TOTAL	4 016 132,00 €	4 257 501,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Considérant l'exposé du Président Après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité

AR Prefecture

047-200068948-20230329-DE_027_2023-BF Reçu le 14/04/2023

▶ D'approuver le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe zones d'activité – 702, tel que présenté cidessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli, Président Jean-Louis Molinié Secrétaire de séance



Publication le : 1 4 AVR. 2023

